



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

allocation personnalisée d'autonomie

Question écrite n° 73580

Texte de la question

M. Bernard Outin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le montant de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour certaines personnes âgées dépendantes placées en établissement. La mise en place par le Gouvernement de l'APA en remplacement de la prestation spécifique dépendance (PSD) permet l'attribution d'une allocation à un plus grand nombre de personnes âgées dépendantes ainsi que de soulager les familles modestes. De plus, elle est plus juste étant maintenant la même pour tous à situation égale et sur tout le territoire. Malgré cette avancée, il constate que, dans la Loire, pour certaines personnes placées en établissement, le montant de l'APA qui leur est annoncé est inférieur à celui dont elles bénéficiaient avec la PSD. Aussi, il lui demande de bien vouloir examiner cette situation et de bien vouloir l'informer des mesures que compte prendre le Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Outin](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73580

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1042